REPUBLIQUE DU DAHOMEY PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE NATIONAL

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ANNEE 1967 -204 /PR.CH.

Décret portant Nominations et Promotions à Titre Exceptionnel et Etranger, dans les Ordres Nationaux du Dahomey .-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE Grand Maître de l'Ordre National,

VU la Proclamation du 22 Décembre 1965;

Le Décret N°147/PR du I6 Mai 1967 portant formation du Gouvernement ;

la Loi N° 65-29 du I4 Août 1965, portant refonte des Lois n°s 60-26 du 21 Juillet I960 et 62-14 du 26 Février I962 instituant l'Ordre National du Daho-

la Loi N° 61-43 du 24 Octobre 1961 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;

le Décret N° 124/PR/SGG du II Mars 1966 portant Nomination du Grand Chancelie: VU de l'Ordre National du Dahomey ;

le Décret N° 125/PR/SGG du II Mars 1966 portant Nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

SUR la proposition des Ministres : de l'Intérieur de la Sécurité, et des Affaires Etrangères et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE:

ARTICLE Ier. A l'occasion de la consécration de l'Eglise SAINT-PIERRE de KOUANDE (Département de l'ATACORA) sont nommés et promus, à titre exceptionnel et étrange dans les Ordres Nationaux du Dahomey, pour prendre rang du 2 Juillet 1967, les Personnalités ci-après désignées :

1°) ORDRE NATIONAL a/ Au Grade d'Officier

Le R.P. BREHIER Jean Louis, né le 11 Septembre 1902-Fondateur de la Mission de KOUANDE-37 ans de Ministère Sacerdotal.

b/ Au Grade de Chevalier Le R.P. VERHILLE Daniel, né le 23 Mars 1926-Curé de KOUANDE- 15 ans de Ministère Sacerdotal.

2°) MERITE DU BENIN

Au Grade d'Officier (Médaille d'Argent) M. BOOS Franz, né le 22 Décembre 1938-Chef de Chantier pour la Construction de

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

Fait à COTONOU. le 23 Juin 1967 .-

Par le Président de la République

Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

Général

l'Eglise.

e in the part is	PR.	Ministères
10. 11. 12. 12. 14.	IAA2	cs6
=: X	DGAJL	Intéressés3
产和 的是	_Gde ChanchllerieI5	JORD1

La grant in a second

and the second s

on the control of the property of the state of the state

and y demonstration and the second of the second of

The state of the s 1 Ys coles in last

a training on a pain of a day from make the III she will be Fatir i du Danc ; ; - There is the world or the supplicated by a marking the

 $\mathcal{Z}_{i,j} = \{i, i \in \mathcal{Z}_{i,j}, \dots, i\}$

. The Jan and the set I bear O all

de l'andre voxe erois à , sevent e 10° il () . The

: an time on the act and are the second

The transfer of the state of th

or more on grand to the second of the second

The second of th and the second of the second

(\$-3 -11 - <u>15)</u> is noted, a surposed surport data for the transfer

against district of at Association to book through again.

as, the E miles for La

The second of the second